

pour l'avenir de la médecine libérale ? Il est acquis que l'exercice collectif coordonné, organisé, sera la condition de la réussite de ce changement de direction parce que nous devons associer le soin curatif à la promotion de la santé. Et avons-nous d'autres choix ?

Quand on regarde dans notre rétroviseur, nous les soignants qui, depuis de nombreuses années, tentons de changer le système, cela nous bouscule de rencontrer aujourd'hui dans nos combats des médecins qui criaient haut et fort contre notre vision de la médecine libérale, du système de santé et de la société dans son ensemble. Que se passe-t-il ? Nos convictions ne sont plus d'actualité ou ce sont les opposants d'hier qui ont enfin compris ? Soyons réalistes, si nos utopies d'hier sont d'actualité, c'est parce que certes nous avons raison avant les autres, mais surtout parce que les évolutions, les nouveaux défis nous donnent raison plus que l'idéologie qui reste pourtant la nôtre.

Notre combat d'aujourd'hui pour les MSP, les Centres de santé, la fin de l'exercice solitaire, la fin du paiement à l'acte, l'accès aux soins pour tous, la santé plus que le soin, le collectif plus que l'individualisme, le système solidaire contre le système marchand, ce combat reste juste, mais il s'habille moins de phraséologie idéologique pour endosser l'habit du professionnel qui porte une espérance d'exercer son métier dans un monde plus juste, face aux inégalités que nous côtoyons chaque jour dans nos lieux de soins.

Toutes ces transformations, ces évolutions, posent une seule question : quelle place demain pour la médecine libérale des soins primaires ? Plusieurs choix sont toujours possibles : le repli sur l'existant dans un conservatisme archaïque, une fuite en avant sans savoir où on va ? La médecine libérale va-t-elle laisser les autres choisir pour elle ? L'État est sous pression, il oscille entre plus de régulation et de normalisation, ou l'institution d'un service public de santé pour un panier de soins *a minima*, le reste au secteur marchand qui se lèche les babines, il y a du profit à se faire... Pendant ce temps-là, le citoyen cherche désespérément un médecin généraliste !

N'est-il pas temps de refonder la médecine générale libérale sur de nouvelles valeurs plus éthiques, sur la pluriprofessionnalité, sur l'organisation collective, en fait sur ce qui pour le moment fait la preuve d'un existant, certes encore minoritaire, mais qui a le grand mérite de proposer une réelle refondation de la médecine libérale ? ✍

1. Charte de la médecine libérale de 1927 : liberté de choix du médecin par le malade, liberté de prescription, respect du secret professionnel, contrôle des malades par les caisses (et des médecins par leur syndicat) et liberté des tarifs, en paiement direct et par entente directe entre le malade et le médecin.

Vous connaissez un-e dentiste ?

Lanja Andriantsehoanarinala

Médecin généraliste

O rage... de dents ! O désespoir... Pas facile de trouver un-e dentiste dans le quartier. Qui vous soigne au moment où vous avez mal. Qui vous accepte quand vous êtes couverts par la CMU, l'AME, je n'en parle même pas. S'il s'agit d'arracher une dent, vous pouvez toujours aller à l'hôpital, mais aucun autre soin n'y sera fait. Pourtant statistiquement, le Languedoc-Roussillon présente une densité de dentistes supérieure à la moyenne nationale (qui est de 60 pour 100 000 habitants). Statistiquement aussi, le nombre total (autour de 40 000 sur toute la France) stagne depuis plusieurs années.

Je suis moi-même officiellement à la recherche d'un-e dentiste, depuis que Chantal, l'amie qui attend le grand soir aussi, a pris sa retraite en juin. Après la recherche infructueuse d'un-e successeur-euse, elle a vendu la maison qui lui servait de cabinet à un particulier.

« Aujourd'hui, ils veulent tous faire des implants. » Ça rapporte plus que les soins « basiques ». Par curiosité, je regarde encore les statistiques : 6 900 euros de salaire médian, les 10 % de dentistes les plus riches gagnent treize fois plus que les 10 % les moins riches. Ça fait rêver.

Je me demande si certains dentistes font des permanences sans rendez-vous. Ce serait presque baroque, mais peut-être en existe-t-il un ou une dans ce pays... Allez savoir ! En tout cas, ce serait utile pour les gens. Est-ce que la loi de santé Macron 2022 a prévu une permanence des soins pour les problèmes de chicots ? Est-ce que des dentistes se sont porté-e-s volontaires dans les Communautés professionnelles de territoire (CPTS) ?

En attendant, on reçoit au cabinet médical des patient-e-s qui ont mal et qui prendront trop ou trop longtemps des anti douleurs ou des antibiotiques pour tenir jusqu'au prochain rendez-vous. ✍